

La politique extérieure du Canada s'inspire des principes fondamentaux de la charte des Nations Unies; elle vise à maintenir la paix dans la justice, le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ainsi qu'à favoriser le bien-être de tous les peuples par la collaboration internationale. Mes Ministres chercheront des solutions aux problèmes internationaux par les voies de la diplomatie et de la négociation. Ils s'efforceront, en particulier, d'atténuer les tensions internationales et d'enrayer la course aux armements par la mise en œuvre de mesures de désarmement contrôlé, y compris un traité pour mettre fin aux essais nucléaires, moyennant des sauvegardes raisonnables.

Entre-temps, de l'avis de mes Ministres, force nous est de maintenir les dispositifs de défense des nations libres comme éléments de dissuasion contre la guerre. Une forte Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, en particulier, y compris la défense efficace du continent nord-américain, demeure indispensable à la sécurité du Canada. A cette fin, il convient que les services armés du Canada disposent des armes modernes nécessaires pour s'acquitter au mieux des tâches que notre pays s'est engagé à remplir au sein de l'Alliance. La semaine prochaine, nous aurons l'avantage d'accueillir à Ottawa le Conseil des ministres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. Mon Gouvernement est convaincu qu'une véritable communauté des nations de l'Atlantique sera un jour réalisée sur les bases de la présente Alliance.

Au cours des dernières semaines, le Premier Ministre a eu des entretiens amicaux et fructueux avec le Premier Ministre du Royaume-Uni et avec le Président des États-Unis. Par de telles visites et d'autres moyens le Gouvernement continuera d'améliorer les relations politiques et économiques avec d'autres pays. Mes Ministres entendent s'appliquer à relever la valeur unique de l'Association du Commonwealth dans le domaine des relations internationales.

Le progrès économique du Canada est lié d'une façon vitale à une vigoureuse expansion économique dans l'ensemble du monde. Nous devons nous attendre à une évolution constante et rapide dans le domaine des échanges internationaux; cette évolution crée des problèmes d'adaptation pour le Canada, mais elle lui ouvre de nouvelles perspectives. De l'avis de mes Ministres la meilleure façon pour les nations d'assurer leur progrès économique, c'est d'adopter des politiques qui réduisent sans cesse les entraves au commerce. Il est non moins important d'appliquer des politiques qui favorisent le développement économique des nouvelles nations, l'expansion du commerce des produits de base à des prix relativement stables et l'amélioration des paiements internationaux.

Le Canada jouera un rôle pratique dans les négociations intéressant le commerce et d'autres domaines économiques. Afin d'accroître l'emploi et la production au Canada, mes Ministres se proposent d'étendre nos marchés extérieurs, de renforcer notre balance des paiements et d'assurer une confiance toujours croissante dans notre économie et notre monnaie.

Ce qu'il faut avant tout aux hommes et aux femmes pour assurer leur propre bien-être et celui de leur famille, c'est un emploi régulier. Le chômage, tel qu'il sévit depuis quelques années, constitue donc le plus pressant des problèmes qui se posent chez nous. Afin de fournir tous les nouveaux emplois dont nous avons besoin chaque année, il nous faut créer de nouvelles industries. Les politiques fiscales et monétaires du Gouvernement tendront en premier lieu à stimuler une saine expansion industrielle.

Des dispositions seront prises en vue d'aider les travailleurs et l'industrie à effectuer les adaptations de la main-d'œuvre requises par les changements industriels d'ordre technique et autres. L'assistance

spéciale accordée à la formation technique sera prolongée en coopération avec les provinces.

Vous serez saisis d'autres mesures tendant à accroître la production et l'emploi au Canada.

Il vous sera demandé d'instituer à bref délai un ministère de l'Industrie, qui favorisera l'essor industriel et constituera un centre où l'industrie trouvera conseils, stimulants et assistance. On vous proposera d'établir, au sein du nouveau ministère, une Agence de développement régional qui collaborera avec les gouvernements provinciaux et autres organismes à la coordination de programmes destinés à des parties du pays qui, à cause du chômage chronique dont elles souffrent, ont besoin d'une impulsion particulière pour se développer.

Vous serez priés d'apporter à la Loi sur l'Office d'expansion économique de la région atlantique des modifications en vue de renforcer l'Office et de constituer un fonds d'aide à l'investissement qui lui permettra de favoriser la réalisation de projets de base dans la région atlantique.

Il vous sera demandé d'instituer un Office de développement et de prêts municipaux grâce auquel les municipalités, avec l'assentiment des provinces, pourront obtenir des prêts et des subventions afin d'accomplir des travaux qui augmenteront l'emploi et amélioreront les services. On vous proposera également des modifications à la Loi nationale sur l'habitation.

Vous serez saisis d'une mesure visant à instituer une Société canadienne de développement, grâce à laquelle les Canadiens pourront plus facilement faire servir leurs épargnes à la création de nouvelles industries chez nous et à l'augmentation de leur intérêt de propriétaire dans les industries existantes, ce qui est l'un des objectifs importants du Gouvernement.

Il vous sera soumis une mesure tendant à instituer un Conseil économique du Canada, afin d'aider le Gouvernement, les travailleurs et l'industrie à trouver des moyens d'assurer, au Canada, les plus hauts niveaux possibles d'emploi, de productivité et de constante expansion de notre économie.

Mes Ministres adopteront des programmes constructifs, visant à la mise en valeur des abondantes richesses naturelles du Canada, à l'avantage des Canadiens.

Le Gouvernement entamera des pourparlers avec le Gouvernement de la Colombie-Britannique et avec les États-Unis, afin de hâter la réalisation du projet d'aménagement du fleuve Columbia.

On vous proposera une nouvelle Loi sur le ministère de l'Agriculture, prévoyant la nomination de deux Ministres, ce qui permettra d'accorder plus d'attention aux besoins de l'agriculture tant dans l'Est que dans l'Ouest du Canada. Mes Ministres lanceront de nouveaux programmes, afin d'accroître la stabilité et la prospérité de l'agriculture. Ils s'efforceront d'élargir les débouchés intérieurs et étrangers pour les produits agricoles du Canada, et particulièrement pour les produits laitiers.

Le Gouvernement entame présentement des consultations avec les provinces, en vue de mettre au point un programme d'expansion nationale des pêcheries. Mes Ministres ont l'intention de faire établir une limite de douze milles au large des côtes, au bénéfice des pêcheries canadiennes, compte tenu des traités existants et des droits acquis.

Vous serez priés de maintenir les paiements consentis aux compagnies de chemin de fer, en attendant que soient adoptés des programmes à long terme en matière de transports. Vous serez priés également d'accorder une aide supplémentaire pour l'achèvement de la route transcanadienne.

Mes Ministres ont entrepris d'établir un régime étendu de pensions contributives. Les nouvelles pensions seront coordonnées aux dispositions actuelles de sécurité de la vieillesse, afin de permettre à tous les Canadiens, à l'âge de la retraite, de vivre